

Formation continue des conseillers de prévention

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Etablir un bilan de l'année écoulée
- Identifier et définir les évolutions de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité impactant la fonction de conseiller de prévention
- Découvrir et/ou approfondir des outils professionnels essentiels

Public Visé

Agents exerçant la fonction de conseiller de prévention au sein de leurs collectivités

Pré Requis

Avoir suivi la formation initiale de conseillers de prévention de 7 jours, niveau débutant ou confirmé

Objectifs pédagogiques

Etablir un bilan de l'année écoulée
Identifier et définir les évolutions de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité impactant la fonction de conseiller de prévention
Découvrir et/ou approfondir des outils professionnels essentiels

Parcours pédagogique

- Bilan des actions menées pour adapter le contenu de la formation en fonction des retours individuels obtenus à partir d'un questionnaire transmis au moment de l'inscription de chaque stagiaire également discutés au début de la session
- Retour d'expériences et apport de pistes
- Construction et pilotage d'un projet en prévention des risques en phase avec l'établissement
- Management du réseau des assistants de prévention

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Professionnel de la prévention

La formation est dispensée conformément aux évolutions apportées par le décret du 3 février 2012 n°2012-170 modifiant le décret 85-603 du 10 juin 85 et de la circulaire d'application du 12 octobre 2012 et de l'arrêté du 29 janvier 2015

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation.

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 6 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	560.00
Inter Adhérent (Par personne) :	520.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org